



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

REÇU
Par Christine Wirgen , 10:34, 05/05/2020

Luxembourg, le

05 MAI 2020

Monsieur
Marc HANSEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
LUXEMBOURG

Objet: Réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État et de Madame la Ministre de la Justice à la question parlementaire n°2051 de Messieurs les honorables Députés Léon GLODEN, Laurent MOSAR et Gilles ROTH concernant les propos récents de Monsieur le Vice-Premier Ministre et Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi à l'égard des indépendants sur Facebook

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire n°2051 du 14 avril 2020 de Messieurs les honorables Députés Léon GLODEN, Laurent MOSAR et Gilles ROTH.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier Ministre

Ministre d'État

Réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État et de Madame la Ministre de la Justice à la question parlementaire n°2051 de Messieurs les honorables Députés Léon GLODEN, Laurent MOSAR et Gilles ROTH concernant les propos récents de Monsieur le Vice-Premier Ministre et Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi à l'égard des indépendants sur Facebook

1. Monsieur le Vice-Premier Ministre s'est-il exprimé au nom du gouvernement ?

Comme Monsieur le Vice- Premier Ministre a expliqué à plusieurs reprises, les propos qui ont été repris notamment par la presse n'avaient pas de caractère officiel et n'étaient pas une prise de position mais un échange direct entre le Vice-Premier Ministre et une autre personne.

2. Madame et Monsieur les Ministres partagent-ils les propos sur Facebook de Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi? Madame et Monsieur les Ministres sont-ils d'avis que des publications sur des réseaux sociaux mettant en cause toute une profession est de nature à apporter des apaisements à ces professions frappées, comme beaucoup d'autres, de façon substantielle par cette crise?

Les propos n'ont pas été fait « sur facebook » et il ne s'agissait pas d'une publication mais d'une correspondance directe dont le contexte n'est pas connu.

3. Madame et Monsieur les Ministres entendent-ils intervenir auprès de Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi pour qu'il présente publiquement ses excuses?

Le Vice-Premier Ministre s'est expliqué et exprimé à plusieurs reprises sur les sujets.

4. Comment le gouvernement entend-il autrement redresser la barre?

Le gouvernement a déjà décidé de renforcer les mesures en faveur des entreprises, de leurs salariés, des patrons et aussi des indépendants frappés par les mesures mises en place dans le cadre de la lutte contre le Covid19.